AQVITANIA

TOME 12

1994

UNE REVUE
INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE

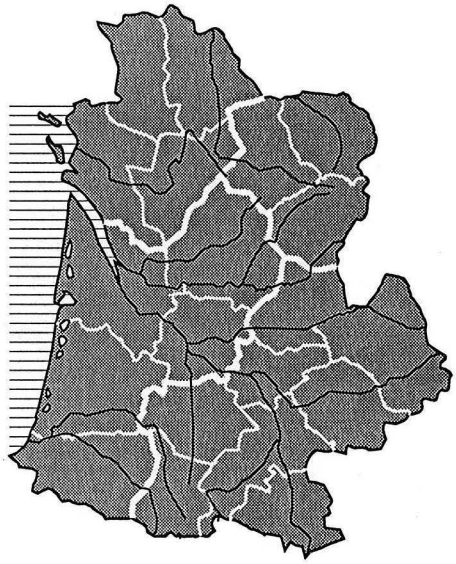

éditions de la Fédération Aquitania

L'Age du Fer en Europe sud-occidentale

Actes du XVIe colloque
de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer

Agen
28-31 mai 1992

SOMMAIRE

Aspects de l'Age du Fer en France sud-occidentale

Julia ROUSSOT-LARROQUE,
L'Age du Fer en Aquitaine littorale : hommes et milieux naturels. 13

Philippe MARINVAL,
Economie végétale aux Ages du Bronze et du Fer en France du Sud-Ouest. 27

Richard BOUDET,
Les agglomérations protohistoriques en France sud-occidentale : quelques réflexions. 55

Christophe SIREIX,
Officines de potiers du Second Age du Fer dans le sud-ouest de la Gaule : organisation, structures de cuisson et productions. 95

Béatrice CAUUET,
Nouvelles découvertes sur les aurières de la haute vallée de l'Isle (Dordogne/Haute-Vienne). 111

Jean-Pierre GIRAUD,
Les sépultures en plaine de l'Aquitaine : tumulus et tombes plates. 125

Jacques BLOT,
Age du Fer et incinération en Pays Basque de France. 139

Claude BLANC,
Des tumuli ont-ils été érigés à l'Age du Fer en Béarn (Pyrénées-Atlantiques). 147

José GOMEZ DE SOTO,
Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques cultuelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'Age du Fer et au début de l'époque gallo-romaine. 165

Philippe GRUAT,
Les timbres sur amphores Dressel 1 du Sud-Ouest de la France : premier inventaire. 183

Alain DUVAL,
Le torque de Mailly-le-Camp (Aube) et les Nitiobriges : une coïncidence troublante. 203

Yves Roman,
Les Celtes, les sources antiques et la Garonne. 213

La celtisation du Sud-Ouest de l'Europe

Guy Rancoule et Martine Schwaller,
Apports ou influences continentales en Languedoc occidental : recensement, chronologie et réflexions. 223

Michel Feugère, Bernard Dedet, Sylvie Leconte et Guy Rancoule,
Les parures du Ve au IIe siècle avant Jésus-Christ en Gaule méridionale. 237

Martin Almagro-Gorbea,
«Proto-Celtes» et Celtes en Péninsule Ibérique. 283

José Luiz Maya Gonzalez,
El factor indoeuropeo y su influencia en el n. o. de la Peninsula Iberica : el caso asturiano. 297

Carlos Olaetxea Elosegi et Xabier Penalver,
L'archéologie de l'Age du Fer en Euskal Herria Sud (Pays Basque péninsulaire). 323

Joan Sanmarti,
Eléments de type laténien au nord-est de la Péninsule Ibérique. 335

Enriqueta Pons i Brun et Jean-Pierre Pautreau,
La nécropole d'Anglès (La Selva, Gérone, Espagne) et les relations Atlantique-Méditerranée à travers les Pyrénées au début de l'Age du Fer. 353

Francisco Burillo Mozota,
Celtiberos en el valle del Ebro : una aproximacion a su proceso historico. 377

Alberto Lorrio Alvarado,
L'armement des Celtibères : phases et groupes. 391

Teresa Judice Gamito,
Les Celtes et le Portugal. 415

Gérard Nicolini,
Relations en orfèvrerie entre les domaines ibérique et celtique. 431

John Collis,
Celtes, culture, contacts : confrontation et confusion. 447

Michel Bats,
Les Celtes et l'Occident : quelques remarques. 457

Aspects de l'Age du Fer en France sud-occidentale

Aquitania, XII, 1994

José Gomez de Soto — Chargé de recherche au CNRS, UPR 0403.

avec la collaboration de

Richard Boudet, — Chargé de recherche au CNRS, UMR 150.

Jean-François Buisson, — Archéologue municipal de la ville de Saintes, associé à l'UPR 0403 ;

Philippe Gruat, — Etudiant-chercheur, associé à l'UPR 290 ;

Stéphane Verger, — Ecole française de Rome, associé à l'UPR 0403 ;

Anne Villard — Conservation du Patrimoine, S.R.A. de Bretagne.

Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques cultuelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'Age du Fer et au début de l'époque gallo-romaine

Les morts, les pauvres morts, ont de grandes douleurs
Charles Baudelaire

Résumé

Dans le quart sud-ouest de la France, à l'Age du Fer, s'il existe des sépultures au mobilier effectivement riche, il apparaît que l'accumulation des biens n'est pas le seul critère pertinent pour distinguer les tombes de l'élite sociale : d'autres, comme la taille relative des monuments funéraires, doivent être pris en compte.

D'autre part, on constate l'existence, au Second Age du Fer et au début de l'époque gallo-romaine, de nombreuses structures ayant toute l'apparence de tombes riches, mais dans lesquelles les défunts sont absents : puits dits «funéraires» du Toulousain, fosses d'Antran ou de Saintes par exemple. Ces structures sont interprétées comme des manifestations d'un culte chthonien.

Abstract

During Iron Age rich burials exist in the South-Western France, but it appears that the accumulation of goods is not a sufficient criterium to distinguish the elite graves. We must take care of other evidences : the dimension of the monuments is one of them.

On an other part, during late Iron Age and beggining of Roman period, we know numerous structures which look like graves but do not contain any defunct : Toulouse region wells or Antan and Saintes pits for example. These structures are understood as chthonien cult places.

La récente découverte de deux structures d'époque gallo-romaine présentant un aspect de sépulture à Saintes (Charente-Maritime) [1] et Antran (Vienne) [2] et la reprise de la fouille d'une autre imparfaitement connue à travers les premières trouvailles à Boé (Lot-et-Garonne) [3], au moment où les fosses à mobilier riche du Berry vont faire l'objet d'études enfin exhaustives [4], incitent à s'interroger sur les tombes de type aristocratique de l'Age du Fer et du début de l'époque gallo-romaine dans le sud-ouest de la Gaule. Il faudrait en premier lieu considérer le contenu de la notion d'aristocratie, réflexion qui nous entraînerait trop loin, et tenir compte des différences internes qui séparent les membres de l'élite sociale. On se limitera ici à considérer que la tombe aristocratique est celle de l'individu qui continue à étaler, au-delà de la mort, des marques tangibles d'un statut privilégié ou des symboles du pouvoir.

Problèmes de définition, pour l'Age de Fer non laténien

Ou, en d'autres termes, l'équation tombe «riche» = tombe aristocratique est-elle recevable ? Une tombe aristocratique peut-elle être «pauvre» ?

A ces questions, la littérature archéologique répond en général par l'affirmative pour la première, par la négative pour la seconde, pour les périodes protohistoriques. Il faut donc se demander s'il n'y a pas là sans doute souvent vérité, mais aussi parfois légèreté dans l'affirmation de tels postulats.

La leçon du traitement du défunt dans diverses sociétés traditionnelles apporte déjà un élément de réponse : le sort réservé au cadavre et le lieu assigné à la sépulture peuvent, dans le même groupe ethnique, varier selon le rang social ou familial, le type de décès, etc. Ainsi, chez les Ewe-Mina du Togo, par exemple [5].

Pour les populations de l'Age du Fer du quart sud-ouest de la Gaule doit donc être posé le problème des conditions d'accès à la sépulture et de ses implications. Peut-on affirmer que les nécropoles et tombes isolées connues sont représentatives de l'ensemble de la population ? Déjà, la présence de restes humains en contexte détritique (les sépultures dites «de relégation») et les ossements humains épars sur les habitats — du moins ceux qui n'avaient pas le statut de reliques [6] — indiquent que l'accès à la nécropole obéissait à des règles et qu'il y avait des exclus, en plus ou moins grand nombre : la nécropole n'est donc pas représentative de l'ensemble de la population [7].

Pour parvenir à une évaluation de cette représentativité, différents critères pourront être pris en compte :

• *Nombre d'unités funéraires par nécropole, qu'il faut croiser avec le facteur temps.* Par exemple, pour celle du plateau de Ger (Pyrénées Atlantiques), on note 37 sépultures pour la phase 4, qui correspond à la fin du Premier Age du Fer et au début du Second [8]. 19 sont celles de guerriers : soit, une sépulture masculine en moyenne tous les cinq ans si l'on estime la durée de la période 4 à un siècle. Compte tenu des conditions de vie et de l'état sanitaire de l'époque, probablement peu différents de ceux de l'Europe moderne avant la révolution médicale du XIXe siècle, ce chiffre représente bien peu de gens. Groupe humain très réduit,

1. J.-F. Buisson, note in : Bull. de l'Association des Archéologues de *Poitou-Charentes*, n° 20, 1991, p. 38-39.
2. J.-P. Pautreau, Découverte d'une sépulture aristocratique gallo-romaine en Poitou, *Archéologia*, n° 250, 1989, p. 6-7 et «Sépulture» aristocratique augustéenne à Antran (Vienne). Note préliminaire, *Arch. Korrespondenzblatt*, t. 21, 1991, p. 271 s.
3. Y. Marcadal, *L'Age du Fer en Agenais*, thèse dactylographiée, Bordeaux, 1971 ; R. Boudet et A. Jerebzoff, La «tombe à char» de Boé (Lot-et-Garonne), *Les Celtes, la Garonne et les pays Aquitains*, Agen, 1992, p. 95-97.
4. Travaux de A. Villard et A. Ferdière, sous presse.
5. P. L. Ajavon, Structure symbolique et modification de l'espace funéraire chez les Ewe-Mina du Sud-Togo, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bordeaux*, t. 26, 1991, p. 147-149.
6. Ce pourrait être le cas des fragments crâniens les plus souvent signalés, déjà avant l'Age du fer. A. Dautant ,dans : «Un habitat du Bronze Final III au Pech-de-Berre à Nicole», *Revue de l'Agenais*, 111e année, 1984, p. 251, donne divers exemples pour l'Aquitaine. Voir encore M. Py, *Culture, économie et société protohistorique dans la région nîmoise*, coll. de l'Ecole Française de Rome, vol. 131, t. 2, p. 801. A Merpins (Charente), les restes humains appartiennent à toutes les parties du squelette, pour quatre individus dont un enfant. Il ne s'agit donc ici probablement pas de reliques. Voir Th. Poulain-Joseph, in *Mém. Soc. Arch. et Hist. de la Charente*, 1966, p. 191. Ces vestiges ne sont pas précisément datés dans le Bronze Final ou le Premier Age du Fer. D'autres sont signalés à Saint-Pey-de-Castets (Gironde) : M. Sireix et J.-P. Mohen, Le site du Premier Age du Fer de Saint-Pey-de-Castets, *Bull. Soc. Préh. Fr.*, t. 68, 1971 et. et tr., p. 458. Pour le second Age du fer : P. Pion et V. Guichard, Tombes et nécropoles en France et au Luxembourg entre le IIIe et Ier siècles av. J.-C. Essai d'inventaire, *Actes du 14e colloque AFEAF (Evreux 1990)*, *Rev. Arch. de l'Ouest*, suppl. 6, 1993, p. 175-200.
7. Et ce, sans tenir compte des jeunes enfants qui peuvent bénéficier de conditions particulières dont, comme dans beaucoup de sociétés anciennes, l'enfouissement dans l'habitat. Voir Py, *op. cit.*, p. 802 ; Pion et Guichard, *op. cit.*
8. J.-P. Mohen, *L'Age du Fer en Aquitaine*, Mém. Soc. Préh. Fr., t. 14, 1980, p. 207-208 et fig. 99, p. 160.

ou grande sélection des défunts ? De même, en Limousin, une nécropole comme celle de Rochechouart, bien préservée jusqu'au XIXe siècle, ne comportait que cinq tertres [9].

• *Hiérarchie des différentes tombes*, en particulier dans les regroupements à l'intérieur ou à proximité d'un même enclos ou dans le même tertre. La question qui se pose alors sera de distinguer les sépultures successives étalées dans le temps, mais aussi d'évaluer si, en cas de sépultures simultanées on ne peut reconnaître un dominant et un (ou des) dominé(s). Pour les ensembles fouillés anciennement, les résultats seront souvent difficile à obtenir, mais une analyse minutieuse à partir des relations conservées et des collections mériterait d'être tentée. Les fouilles récentes fournissent évidemment des informations plus précises : ainsi, pour le tumulus II d'Augères (Creuse), la fouille paraît montrer que les deux sépultures centrales superposées et deux autres déposées en périphérie sont contemporaines [10]. Bien que les parures funéraires ne nous permettent guère d'établir des différences sensibles entre ces différentes tombes, la topographie paraît indiquer une hiérarchie entre l'une des tombes centrales (ou les deux) et les deux tombes latérales.

• *Investissement en temps pour la réalisation de la structure funéraire.* Cette donnée est plus sensible pour les tumulus, mais on doit aussi s'interroger pour une tombe «plate» ou un enclos fossoyé qui peuvent n'être que l'ultime reste d'une structure plus visible arasée [11]. Les nécropoles tumulaires comportent un nombre très variable de monuments. A Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées), ils sont au nombre d'une cinquantaine et leur diamètre varie de 3 à 30 m, pour une hauteur de 0,12 à plus de 2 m, et un nombre de sépultures de 1 à 50. Dans le groupe limousin, le nombre de tertres varie d'un peu plus d'une dizaine (14 à Glandon) à un petit nombre d'unités : 5 à Rochechouart et Nexon (Haute-Vienne), 6 à Saint-Mathieu (Haute-Vienne), mais un seul tertre souvent, comme à Pressignac (Charente) [12]. Une évaluation des volumes de 71 tertres répartis du Berry à la Gironde en passant par le Limousin et le Quercy montre une variation de 4 m^3 à Calès, Lot à 1 483 m^3 pour le tumulus à char de Gros-Guigon à Savigné (Vienne), la moyenne se situant vers 40 à 50 m^3 [13]. Il existe de belles disparités à l'intérieur d'une même nécropole : à Biganos (Gironde), le volume varie de 5 à 95 m^3. A Rochechouart (Haute-Vienne), le tumulus central, le plus important représentait un volume de 358 m^3, alors que les quatre qui l'entouraient ne dépassaient pas 73m^3. Or le mobilier funéraire du tumulus central de Rochechouart ne se distinguait pas par une particulière opulence de ceux des autres [14]. On en conclura que l'apparente absence de richesse d'un mobilier funéraire ne saurait être tenue comme significative de modicité du rang social — nous y reviendront *infra* - mais qu'il faut ici prendre en compte une «logique du plus gros tertre» [15] ou du plus grand enclos fossoyé, l'effort accepté par la collectivité pour l'érection du monument funéraire étant plus révélatrice du rang social du défunt que le mobilier qu'il emporte dans l'au-delà (ou du moins ce qu'il en subsiste...). Enfin, dans l'isolement de certains tertres, pas nécessairement volumineux d'ailleurs, ne peut-on reconnaître la même hautaine solitude que celle qu'affichent les grands tumulus princiers à tombe de char ?

Richesse tangible, richesse absente dans les tombes des élites de l'Age du Fer non laténien

Il est donc clair que le critère de l'accumulation des biens n'est pas, dans la région ici considérée, le seul qui permette la mise en évidence des tombes des élites, et il semble bien qu'il ne soit pas même toujours pertinent. Les seules sépultures qui, si l'on se limitait à l'unique critère de l'accumulation des richesses, seraient

9. A. Masfrand, *Le Limousin Préhistorique*, Rochechouart, 1895, p. 99.
10. P. Léger, *Augères et Bazelat. Deux nécropoles creusoires de la fin du Premier Age du Fer*, thèse de l'E.P.H.E., Paris-Sorbonne, 1988, multicopiée, t. I, p. 58 et 80.
11. Pour les tombes «plates», voir la contribution de J.-P. Giraud, dans ce volume.
12. Pour la bibliographie, voir Masfrand, *op. cit.* (note 9) ; la bibliographie récente est donnée par G. Lambert, A propos de la nécropole tumulaire de la fin du Premier Age du Fer de Glandon (Haute-Vienne), *Actes du XIIIe colloque de l'AFEAF (Guéret, mai 1989)*, Ed. Verso, Guéret, 1992, p. 189-205.
13. Voir G. Lambert, *ibid.*, p. 201. On note une exception : 0,60 cm^3 seulement à Nespouls (Corrèze). On ne peut tenir compte du tumulus C2 de Chenon (Charente), cité par l'auteur, qui est un tertre dolménique néolithique réutilisé.
14. Masfrand, *op. cit.* (note 9), p. 99 s.
15. Selon l'expression de S. Verger dans : Du dépôt métallique à la tombe fastueuse, *Les premiers princes Celtes*, Musée Dauphinois, Grenoble, 1990, p. 691 ; voir aussi L. Olivier, Le tumulus à char de Marainville-sur-Madon (Vosges), *Les princes Celtes de la Méditerranée*, Rencontre de l'Ecole du Louvre, Paris 1988, p. 294 et J. A. Tainter, Modeling change in prehistoric social system, *For theory building in Archaelogy*, L. R. Bindford ed., New York, 1977, p. 327-351.

Fig. 1.

Tombe de guerrier d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) (d'après Piette et Sacaze, 1899).

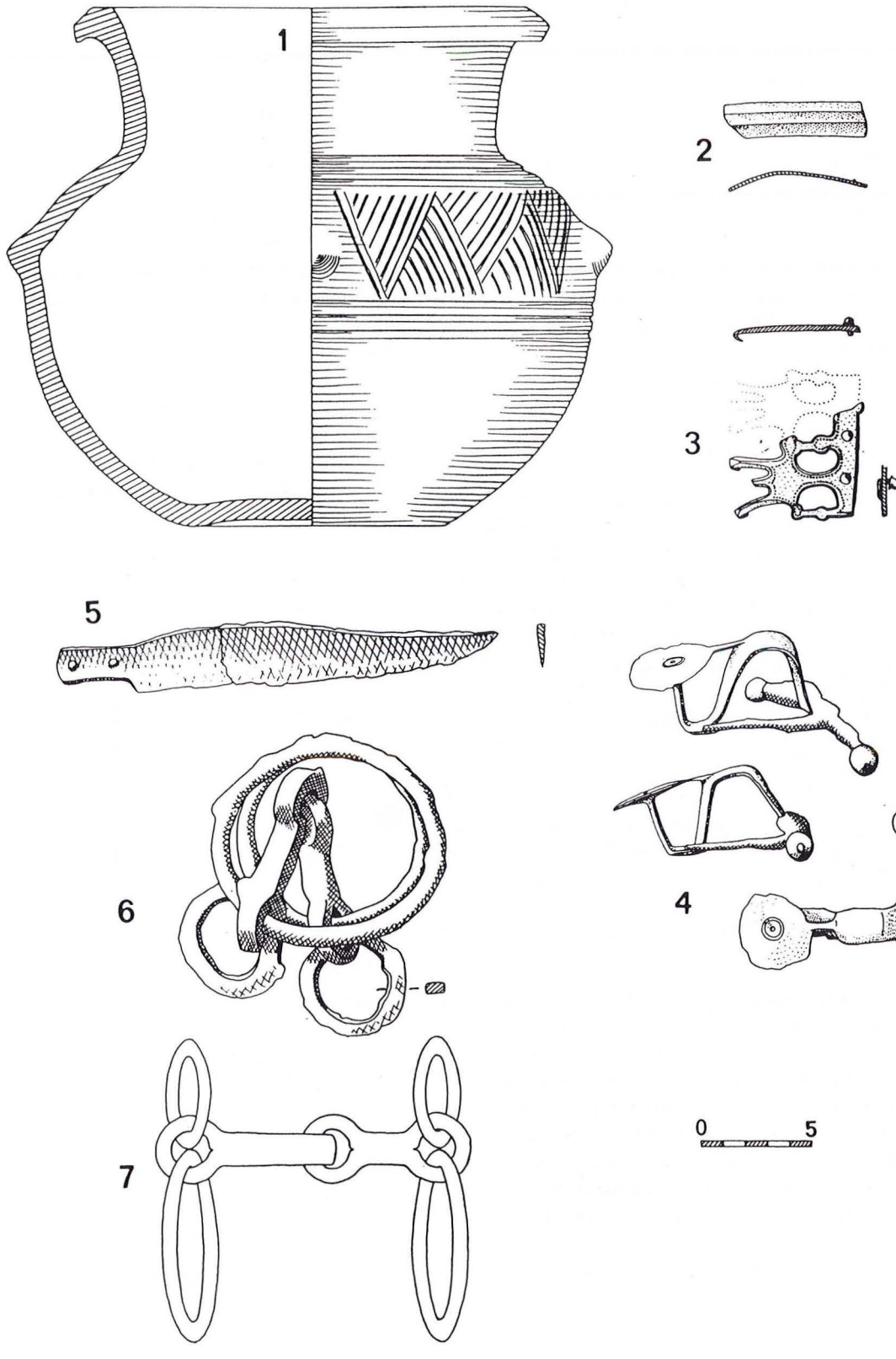

Fig. 2.

Mobilier d'une tombe avec équipement équestre. Barzun (Pyrénées-Atlantiques), tumulus P2, sépulture 4 (d'après Mohen, 1980).

considérées comme aristocratiques, seraient celles des tombes à char de Touraine : grand tumulus de Sublaines [16] et du Poitou : Séneret, Gros-Guignon [17]. Ces trois tombes marquent, dans l'état actuel de l'information, la limite extrême en Occident du phénomène princier hallstattien et on ne laisse d'être surpris que le Berry, riche en importations méditerranéennes, n'ait pas encore donné de sépulture comparable. Si la tradition locale reste marquée, du moins en Poitou (incinération, céramique graphitée), la composante orientale est indéniable : le char de Séneret offre de fortes parentés avec celui de Hochdorf, celui de Gros-Guignon avec celui de Vix. De la vaisselle métallique a été signalée à Séneret, et un simpulum a été récemment reconnu à Gros-Guignon [18]. Ces pièces témoignent de pratiques de consommation ostentatoire comparables à celles qu'on connaît dans le monde hallstattien classique.

Les autres mobiliers funéraires paraissent bien modestes par comparaison à ceux des tombes à char. En Aquitaine [19], on observe que les tombes les plus riches sont presque toujours celles d'hommes armés (fig. 1), possédant parfois un équipement équestre (fig. 2). Dans deux tumulus du Frau à Cazals (Tarn-et-Garonne), c'est l'animal lui-même qui a été inhumé, sous la forme d'un squelette complet dans un cas, d'un demi squelette de l'autre. Il est à noter que le cheval était aussi présent à Séneret, peut-être aussi à Pressignac (Charente) et de façon symbolique, représenté par une molaire, dans le tumulus D de Saint-Mathieu (Haute-Vienne) [20]. Il est intéressant de remarquer que pour Saint-Mathieu, le tumulus D, avec ses 299 m^3, est le plus important et le plus riche d'une nécropole dans laquelle les autres tertres occupent un volume de 27, 32, 72, 83, et 167 m^3 [21]. Il y a ici coïncidence entre richesse — toute relative cependant — et la masse du monument funéraire. Il n'est pas besoin de revenir ici sur la valeur de marqueur du rang social de la possession du cheval et de son harnachement, et à plus forte raison du char.

Dans le groupe limousin, la modicité des mobiliers funéraires peut paraître encore plus accentuée qu'en Aquitaine : les armes sont rarissimes, les traces de l'utilisation du cheval exceptionnelles, celles du char inconnues, sauf à considérer comme pièces de char deux attaches en fer de la tombe du tumulus 1 des Landes-de-Prunou à Jumilhac-le-Grand (Dordogne) [22]. S'il s'agit bien de pièces de char, il faudrait ici reconnaître une présence symbolique comme pour le cheval à Saint-Mathieu. Les objets en métal précieux sont également fort rares (boucles d'oreille en électrum à La Nouaille). Des vaisselles de bronze ont parfois été signalées, et dans un cas à Poumassada à Château-Chervix, une situle a servi d'ossuaire [23] comme au Bono en Armorique, dans plusieurs tombes du Benelux ou comme le stamnos d'Altrier en Grand-Duché de Luxembourg. Cette pratique connaît des parallèles en Italie où elle semble être apparue. Phénomène de convergence ? Diffusion ? Plutôt, à la lumière des récentes découvertes de Bouranton et d'Estissac, bien datées de la première moitié du Ve siècle et à peu près contemporaines des tombes du Bono et de Poumassada, ou de trouvailles plus anciennes de l'Orléanais, comme celle de La Ronce à Sainte-Geneviève-des-Bois, ne doit-on pas reconnaître un phénomène plus général, concernant une partie de l'élite sociale des marges du Westhallstattkreis en une période de transformations sociales et culturelles rapides ? [24]

En Limousin les marqueurs du rang social apparaissent donc peu nettement, sauf exception, au travers des mobiliers funéraires, ou du moins les critères généralement reconnus se révèlent-ils ici peu pertinents. Les symboles du pouvoir pouvaient être autres que les biens de prestige classiquement admis : par exemple tissus précieux ou à couleur ou «décor» particulier comme chez les Akans du Bénin. Le seul marqueur du rang du βασίλευς hellénistique n'était-il pas un simple bandeau d'étoffe dans les cheveux ?

16. G. Cordier, Les tumulus hallstattiens de Sublaines, *L'Anthropologie*, t. 79, 1975, p. 451-482 et 579-628.
17. Bibliographie donnée par J.-P. Mohen, *op. cit.* (note 8), p. 310. Nouvelle étude, à partir des mobiliers inédits retrouvés au Musée de Poitiers : J. Gomez de Soto et P. Pautreau, à paraître.
18. Un curieux vase triangulaire en feuille de bronze, sans parallèle connu de nous, est attribué à la tombe de Gros Guignon au Musée de Poitiers. Non signalé dans la minutieuse publication des fouilles de Gustave Chauvet (*Bull. arch. du CTHS*, 1926), il ne provient de toute évidence pas de la tombe. L'erreur d'étiquetage n'est qu'une des nombreuses qui se sont produites lors du reclassement des collections archéologiques dans les années cinquante.
19. J.-P. Mohen, *op. cit.* (note 8), p. 207-208.
20. J. Gomez de Soto et M.-J. Roulière-Lambert, Le tumulus de Bonethève à Pressignac..., *Revue Aquitania*, t. 2, 1984, p. 266.
21. G. Lambert, *op. cit.* (note 12), p. 201 ; M.-J. Roulière, G. Lintz, C. Chevillot, Mobilier du tumulus de Saint-Mathieu, *Bull. Soc. Préh. Fr.*, t. 78, 1981, n° 6, p. 174-185.
22. C. Chevillot, Le tumulus n° 1 des Landes-de-Prunou..., *Bull. Soc. Préh. Fr.*, t. 76, 1979, n° 8, p. 237-255 (p. 243).
23. C. Chevillot, Le tumulus de l'Age du Fer de Poumassada à Lavaud-Bousquet, commune de Château-Chervix, *Travaux d'archéologie Limousine*, t. 4, 1984, p. 7-23.
24. P.Y. Milcent, C. Moulherat, S. Verger, à paraître.

Comme nous avons essayé de le montrer dans la première partie de ce texte, il faut chercher, pour discerner les tombes aristocratiques, dans d'autres directions que celle des seuls biens luxueux.

Ensembles funéraires à objets de type laténien antérieurs à La Tène III

Deux ensembles funéraires seulement sont à noter ici : ceux du Saula à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne) [25] et du tumulus 3 de la Lande Mesplède, près du village d'Aubagnan à Vielle (Landes) [26].

A Lafrançaise a été découvert un squelette de cheval avec son harnachement. Il n'était pas associé d'ossements humains, mais des tombes à incinération ont été trouvées sur le même terrain. On se trouverait donc bien en contexte funéraire. L'équipement, caractéristique d'un cheval de monte, est très proche de modèles connus en Champagne. L'enfouissement de chevaux en contexte funéraire paraît surtout répandu sur la périphérie du monde celtique, à diverses périodes : on le signale à Arras en Grande-Bretagne, en Yougoslavie, Italie du Nord, Bulgarie, Roumanie. Il n'est pas inconnu en Gaule : un cheval, également de monte, figure à Chassemy [27], d'autres dans de possibles tombes à char de Soissons [28]. Il est toutefois à rappeler que l'enfouissement de chevaux, complets ou non, voire symboliquement représentés par une partie seulement, même modeste, du squelette, s'inscrit dans une tradition déjà bien attestée auparavant en Occident et, dans le même département, au Frau à Cazals (voir *supra*).

La trouvaille de Lafrançaise témoigne peut-être seulement des flux de biens de prestige, mais peut-être aussi, et surtout, du phénomène de celtisation des élites, entamé dès le VIe siècle et le début du Ve avec les tombes à char du Poitou et de Touraine et renforcé après 450 [tombe de Puyréaux (Charente), etc.], voire de l'arrivée dans le Sud-Ouest, au nord et à l'est de la Garonne, des premiers éléments ethniques celtiques [29].

La situation paraît différente à Vielle. Ici, l'une des deux tombes centrales du tertre, déjà remarquable par sa taille, a livré un équipement militaire de type celtique comportant une cotte de maille, des débris d'un casque — dont le bouton sommital — et un bouclier, dont ne subsistent que quelques débris d'orle [30]. La tombe contenait encore divers objets à décors curviligne de style celtique. Il aurait été intéressant de savoir si la lance et les épées notées dans les archives étaient également laténiennes. La tombe possédait encore deux phiales historiées en argent d'origine ibérique. Une fibule de type La Tène moyenne indique que l'enfouissement ne peut être antérieur au milieu du IIIe siècle, ce qui ne préjuge pas évidemment de la date de fabrication des objets.

Le tumulus de Vielle, si ce n'est par son mobilier étranger, s'inscrit parfaitement, par son environnement et ses pratiques funéraires, dans le milieu local aquitain à une époque, la seconde moitié du IIIe siècle, où l'univers celtique a atteint son extension maximale jusqu'à l'Océan et la rive droite de la Garonne. Plutôt que la tombe d'un chef étranger, et de, peut-être, dans la fosse voisine, celle de son épouse, nous y verrions une illustration de la diffusion des biens de luxe, qu'ils soient celtiques ou ibériques, au même titre que pour le casque celtique de Canosa qui figurait dans une tombe grecque d'Italie du Sud.

Puits «funéraires» du Toulousain et d'ailleurs

Un type de structure particulier, le puits «funéraire», est particulièrement fréquent en Gaule du sud-ouest aux IIe et Ier siècles avant notre ère. Les plus nombreux sont ceux du Toulousain [31]. Des puits comparables ont

25. R. Boudet, Le harnachement de l'Age du Fer du Saula à Lafrançaise, *Revue Aquitania*, t. 8, 1990, p. 23-43.

26. J.-P. Mohen, *op. cit.* (note 8), p. 276 ; D. Roux et A. Coffyn, Le tumulus n° 3 de la Lande Mesplède à Vielle dans les Landes, *Congrès fédération hist. du Sud-Ouest*, Pau, 1986 (1988), p. 35-42.

27. Observations de S. Verger.

28. P. Méniel, *Chasse et élevage chez les Gaulois*, éd. Errance, Paris, 1987, p. 103.

29. J. Gomez de Soto, Le passage du Premier au Second Age du Fer en France du Centre-Ouest dans l'optique des relations est-ouest, *La civilisation de Hallstatt. Bilan d'une rencontre* (1987), Liège, éd. de l'Université, n° 36, 1989, p. 173-180.

30. D. Roux et A. Coffyn, *op. cit.* (note 26), fig. 1, n° 4-7.

31. La bibliographie, très abondante, et une synthèse des données de terrain sont données dans trois travaux récents de M. Vidal : Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain aux IIe et Ier siècles av. J.-C., *Revue Aquitania*, t. 4, 1986, p. 55-65 ; La vaisselle tardo-républicaine en Gaule du sud-ouest. Chronologie et fonction, d'après les contextes clos, *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Université de Bourgogne, Dijon, 1991, p. 169-191 ; Les puits funéraires du Toulousain aux IIe et Ier siècles av. J.-C., *Les Viereckschanzen...*, Actes du colloque AFEAF, éd. Errance, Paris, 1990, p. 137-144.

été reconnus à Agen [32], Rodez [33], Vic-Fezensac, Lectoure [34], etc. Hors de la zone concernée par cette étude, on doit encore noter, en Languedoc, l'exemple encore exceptionnel de La Lagaste à Pomas-et-Rouffiac-d'Aude (Aude) [35]. Diverses fosses offrent des parentés avec ces puits et leur ont été souvent comparées.

Il ne saurait ici être question de décrire dans le détail les caractéristiques de ces divers puits. Ils présentent une section carrée à Toulouse, La Lagaste, Lectoure ou Agen, circulaire à Vic-Fezensac ou Rodez, mais il existe des exceptions : 2 puits sur 104 sont circulaires à Toulouse, où d'autres offrent encore d'autres types de sections que carrée [36]. Quant aux profondeurs, elles varient notablement : à Toulouse, par exemple, de 2 à 17 m.

Si les divers auteurs s'accordent pour ne pas considérer le contenu de ces puits comme un simple rebouchage — un remplissage en dépotoir d'une cavité ayant perdu sa fonction originelle — ce que les constantes maintes fois signalées dans leur remplissage, en particulier la disposition organisée dans la partie inférieure et les couches d'amphore, interdisent, leurs avis divergent assez sensiblement quant aux interprétations : puits funéraires — l'expression est quasiment passée dans le langage archéologique courant— ou puits à offrande, voire puits sacrificiels.

La controverse sur le caractère funéraire des puits a été alimentée par la présence dans certains cas et surtout l'absence, dans beaucoup d'autres, de vestiges humains : en Toulousain, les restes humains incinérés, parfois partiellement [37] ne figurent que dans environ 30 % des puits. Il existe certes des cénotaphes, structures funéraires *ad honorem* ne contenant pas de restes humains, mais de telles structures sont par définition rares, car destinées à conserver le souvenir de défunts prestigieux dont les restes n'ont pas été retrouvés ou de ceux qui, morts trop loin de leur pays, n'ont pu y être ramenés. Comme pour Dante, mort en exil à Ravenne, dans l'église Santa Croce de Florence, ou ces monuments dont la période romantique émailla le cimetière parisien du Père Lachaise. On a quelque difficulté à admettre que 70 % environ des défunts toulousains des IIe et Ier siècle avant J.-C. se trouvassent dans ce cas. Encore reste-t-il à attendre la publication précise des vestiges osseux incinérés des puits du Toulousain pour avoir certitude qu'il s'agit bien toujours de restes humains et non d'animaux dans certains cas. Ces remarques valent pour les autres ensembles de puits : à Agen, le puits fouillé en 1991 n'a pas révélé de vestiges humains, alors que celui exploré en 1879 en aurait livré [38]. Même si dans certains cas des squelettes sont complets, comme dans les puits XXXIX et LXII de Vieille Toulouse (4 adultes et 2 adolescents dans ce dernier) [39] ou si dans d'autres le dépôt d'os brûlés et de cendres présente un caractère apparent de sépulture à incinération, comme pour le niveau III du puits IV de Vieille Toulouse [40] (fig. 3), il nous paraît clair que, puisque la présence d'ossements humains n'est pas la règle, l'interprétation doive être cherchée dans une autre direction que celle de la sépulture.

Certains restes ont pu venir avec les terres de remplissage : nous avons rappelé plus haut que les «morts sans sépulture» ou les os épars sur les habitats ne sont pas rares à l'Age du Fer. Or, il semble avéré — encore que cette affirmation méritât d'être nuancée — qu'une partie du remplissage des puits soit d'origine détritique [41] : des os humains purent alors parvenir dans des puits au même titre que des tessons ou n'importe quels autres déchets.

Surtout, l'hypothèse de sacrifices, dont les puits seraient le réceptacle, mérite examen [42]. Le fait que quelques pincées d'os seulement aient été rejetées dans un puits, ou que des squelettes portent de nombreuses

32. A. Villard, *Approche des rites funéraires à la fin de l'Age du fer en France*, DEA, Université de Paris I, 1984-85, p. 21-22 ; R. Boudet, Rapport de fouilles, 1991, inédit et : Agen, Découverte d'un puits à offrandes, *Archéologia*, n° 275, janvier 1992, p. 4-5 ; L'oppidum de l'Ermitage à Agen, *Les Celtes, la Garonne...*, Agen 1992, p. 70-73.
33. Ph. Gruat et col., Aux origines de Rodez..., *Revue Aquitania*, t. 9, 1991, sous presse.
34. A. Beyneix, Les puits de la fin du second Age du Fer de Vic-Fezensac et de Lectoure (Gers), *Les Celtes, la Garonne...*, Agen, 1992, p. 76-77.
35. G. Rancoule, *La Lagaste,* Atacina 10, Laboratoire de Préhistoire et Paléoethnologie, Carcassonne, 1980, p. 111-117.
36. M. Vidal, note préliminaire..., *op. cit.* (note 31), p. 57.
37. *Ibid.*, p. 58 et 61.
38. Voir note 32.
39. M. Labrousse, inf. arch., *Gallia*, t. 38, 1980, p. 487 ; R. Lequément, *ibid.*, t. 41, 1983, p. 488.
40. G. Fouet et R. Mounié, Vieille-Toulouse, Puits funéraire n° IV, *Pallas*, t. 9, fasc. 2, 1960, p. 222.
41. M. Vidal (note préliminaire..., *op. cit.*, note 31, p. 63) indique que des fragments de céramique recollent, pour des puits éloignés de 50 à 100 m. Emploi de terres du même dépotoir, ou dispersion volontaire dans plusieurs puits lors d'une même cérémonie ?
42. Hypothèse développée par A. Muller dans : Les puits funéraires : répartition et interprétation, colloque de Bergerac, 9-10 juin 1984 : *Puits et fosses du Sud-Ouest de la France*, prétirage.

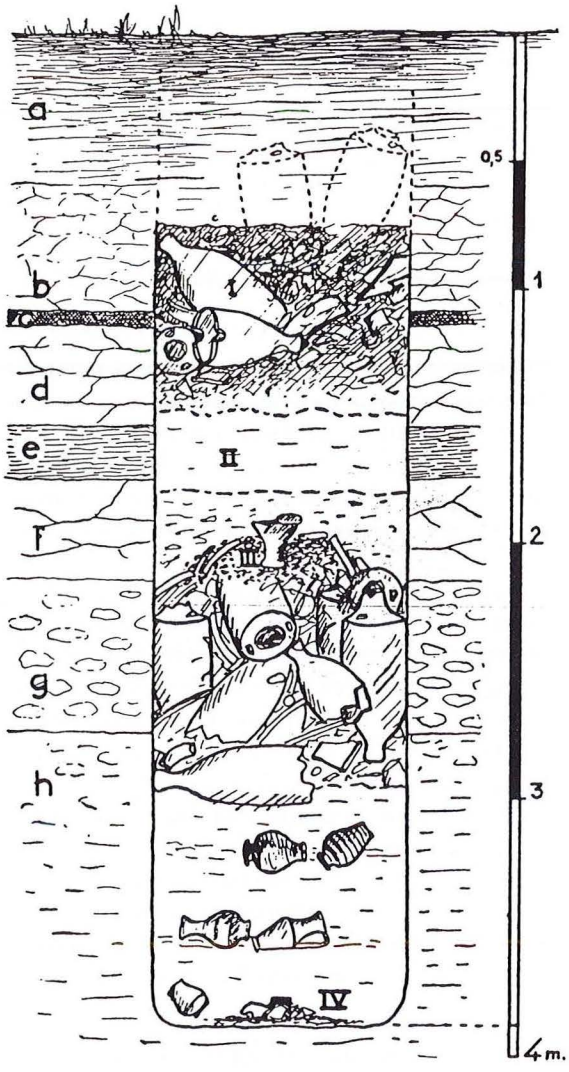

Fig. 3.

Le puits IV de Vieille-Toulouse (d'après Fouet et Mounié, 1960). Au-dessus du bouchon d'amphore (III), se trouve un dépôt de cendres et charbons contenant quelques restes osseux humains (un adulte de sexe indéterminé), d'animaux domestiques et de quatre batraciens.

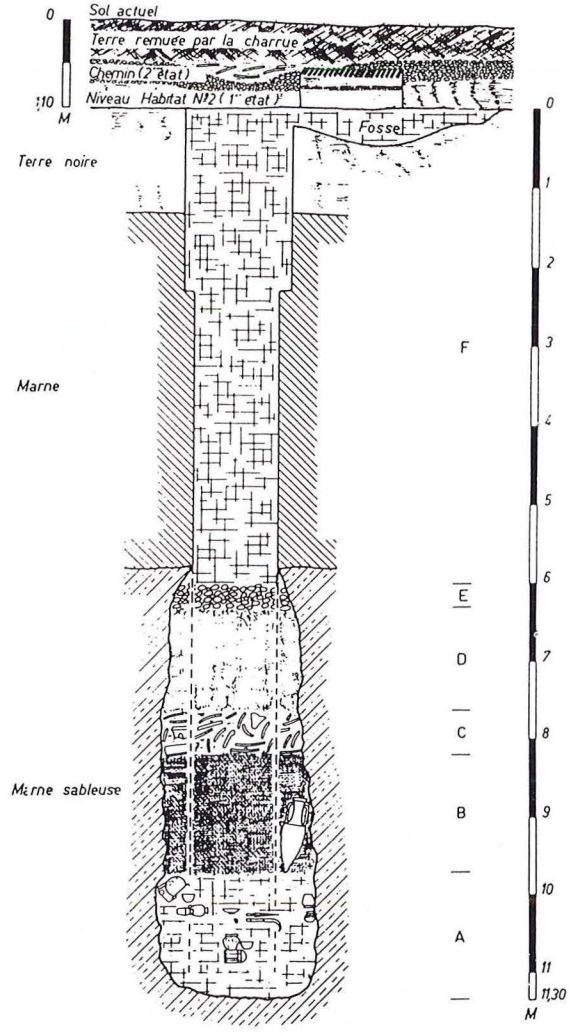

Fig. 4.

Le puits XVI de Vieille-Toulouse (d'après Labrousse, Vidal, Muller, 1971). Le dépôt d'armes, de vaisselle de bronze et le seau sont concentrés dans le niveau A.

traces de calcination dénotant une incinération partielle (puits LXII de Vieille-Toulouse) ne va pas à l'encontre de cette hypothèse.

On a enfin rapproché la présence de «crânes», d'ailleurs peu fréquente, de la pratique des «têtes coupées». A Agen pour la fouille ancienne, on est en droit de se demander si l'attention ne s'est pas focalisée, au détriment d'autres restes, sur les fragments de crâne et si une imagination un peu débridée liée à une observation déficiente n'a pas situé une calotte crânienne dans le casque découvert dans le puits. A Vic-Fezensac, fouille plus récente, on ne signale qu'un crâne d'enfant de 5 à 6 ans [43] : on ne peut guère penser ici à une «tête coupée». L'interprétation des puits comme réceptacle pour des «têtes coupées» ne paraît guère pertinente.

Pour proposer une interprétation de ces puits, il nous faut revenir au dépôt le plus significatif de leur contenu, celui du fond, et en particulier aux dépôts riches, qui nous ramènent d'ailleurs au sujet propre de cet article. Seuls, quelques puits possèdent des ensembles exceptionnels qui ne sont pas sans évoquer le contenu d'une tombe de personnage de haut rang. En Toulousain, dix puits — soit un peu moins de 1 % du total — possèdent de la vaisselle de bronze, et encore plus de la moitié est-elle contenue dans deux puits seulement. Parmi ces dix puits, quatre contiennent encore casque (deux pour le puits XVI de Vieille-Toulouse, fig. 4) et

43. A. Beyneix, *op. cit.* (note 34).

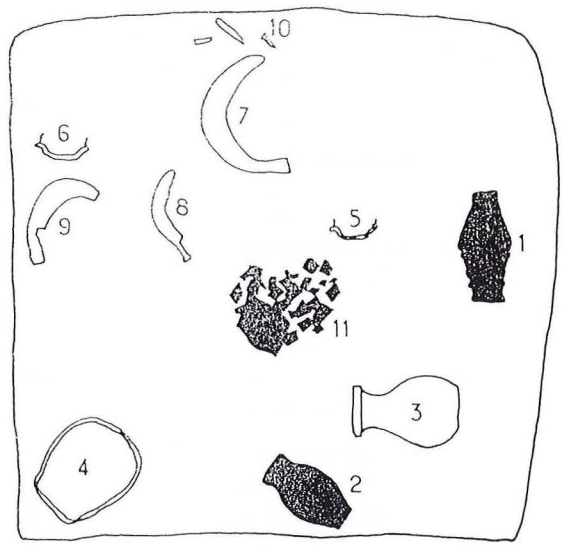

Fig. 5.

Disposition du dépôt au fond du puits fouillé en 1991 sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne), fouilles R. Boudet.
1, 2, 11 : céramiques ;
3 : oenochoé en bronze ;
4 : casque ;
5 et 6 : poignées de coffret ;
7 à 9 : serpette en fer.

lance ; deux d'entre eux ont livré encore des mors. Enfin, quatre ont fourni des seaux en bois cerclé de métal [44]. Dans le fond du puits fouillé en 1991 sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen, reposaient un casque, une oenochoé en bronze, un lot de trois serpettes qui paraissent avoir été contenues dans un coffret à poignées de fer et enfin deux vases balustres. Ce dépôt entourait un vase écrasé, semble t-il volontairement, déposé au centre avec un tesson d'un autre vase [45] (fig. 5).

L'ensemble d'Agen nous paraît suggérer une lecture propre à éclairer la signification des autres puits, riches ou plus ordinaires, du Toulousain ou d'ailleurs. On observe une triple disposition ternaire, les deux premières placées en triangle : serpettes, oenochoé, casque ; vase central écrasé plus tesson et les deux vases balustres ; oenochoé et les deux vases balustres qui l'accostent. Des dispositions ternaires ou des groupes de trois objets semblables ou comparables ont été souvent notés en Toulousain. Le choix des objets lui-même n'est évidemment pas neutre, et paraît bien relever de l'idéologie trifonctionnelle indo-européenne. Si casque et outils ne nécessitent pas commentaire, l'oenochoé peut, dans cette optique, être vue non comme la cruche du festin ostentatoire aristocratique, mais surtout comme un récipient à libation. Les céramiques, complètes ou brisées, apparaissent comme une redondance symbolique sur la troisième fonction. Iraient dans le même sens les dépôts d'amphore, souvent organisés, ou les restes de faune choisis comme la douzaine de mandibules de bovidés de Vic-Fezensac [46] ou les couches de meules du puits 8 de Toulouse-Estarac [47]. La présence de végétaux, quand le terrain en a permis la conservation, renforce encore cette supposition.

Les puits apparaissent ainsi plutôt en liaison avec les pratiques d'un culte chtonien et seraient une ouverture vers le monde des divinités infernales. La présence de symboles des deux premières fonctions indiquerait alors non nécessairement une subordination des puissances relevant de celles-ci aux puissances de la troisième fonction, mais aurait pu nécessiter une redondance symbolique sur cette troisième fonction. Les vestiges humains retrouvent encore là toute leur signification, pour ceux qui bien entendu ne sont pas parvenus dans les puits par hasard. L'hypothèse de sacrifices humains, qui auraient pu être occasionnels et pratiqués dans des conditions de crise grave — ce qui explique la rareté des restes humains et leur absence dans la plupart des puits — retrouve ici toute sa validité. Tite-Live, contant le sacrifice de Marcus Curtius se vouant aux divinités infernales et se précipitant dans un gouffre dans lequel ensuite «une foule d'hommes et de femmes ont répandu... offrandes et fruits de la terre» [48], ne fait peut-être que transmettre sous la déformations légendaire le souvenir d'une pratique ancienne et disparue chez les Romains de son époque, mais qui a pu se perpétuer jusqu'aux abords de l'ère chrétienne sous d'autres cieux [49].

Dans la continuité temporelle, les puits du sud-ouest de la Gaule marquent la poursuite de pratiques qui ont pu débuter dès l'Age du Bronze (puits de Swanwick, Hampshire) et qu'illustrent peut-être, au Premier Age du Fer, le puits des Joncs à Tournus

44. M. Vidal, La vaisselle..., *op. cit.* (note 31).
45. R. Boudet, cf. note 32.
46. A. Beyneix, *op. cit.* (note 34).
47. M. Vidal, La vaisselle..., *op. cit.* (note 31), p. 185.
48. Tite-Live, Livre VII, VI (traduction Edition Budé, 1968, p. 10).
49. Les puits de Rancogne (Charente), généralement tenus pour puits à offrande du Bronze Final (J. Gomez de Soto, M. Gruet, J.-P. Pautreau, La période du Bronze Final IIb-IIIa en Centre-Ouest, *Le Groupe R.S.F.O...*, Actes du colloque de Nemours, 1984, Mémoires Musée Préhistoire d'Ile-de-France, Nemours, 1986, p. 517-524) nous paraissent nécessiter révision et leur caractère rituel nous paraît désormais moins assuré, voire contestable.

(Saône-et-Loire) [50] et surtout, au Second Age du Fer, ceux des *Viereckschenzen*, comme à Holzhausen en Bavière.

On sait que la Conquête ne signifia pas la fin des pratiques cultuelles utilisant des puits. Les résultats des fouilles du Bernard en Vendée sont bien connus. Des travaux récents sont venus conforter ces observations déjà anciennes. Par exemple, au Grand Caudou à Bergerac, l'analyse fine des puits a mis en évidence des dépôts organisés [51] et des apports apparemment volontaires de végétaux [52]. Des observations du même ordre ont été obtenues en Aunis [53], en Saintonge [54] et en Limousin [55]. Un des puits fouillés près du théâtre du sanctuaire des Bouchauds à Saint-Cybardeaux (Charente) qui livra deux patères et un plat en bronze, une *ascia* et un couteau en fer, ainsi qu'une statuette, appartiennent encore probablement à la même catégorie de manifestations cultuelles [56].

Fosses à char et autres fosses à mobilier riche de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine

Un petit nombre de structures en fosse à mobilier particulièrement riche, datées de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine, sont venues — ou revenues — depuis peu sur le devant de la scène archéologique, qu'elles fussent de découverte récente, que leur fouille ait été reprise, ou qu'elles donnassent lieu, enfin, à une publication détaillée. Pour la région prise en compte ici, il s'agit de celles de La Tène III de Tesson (Charente-Maritime) [57], du troisième quart du Ier siècle avant J.-C. de Bordeneuve de Bory à Boé (Lot-et-Garonne) [58], d'époque augustéenne d'Antran (Vienne) [59], de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère de la rue de la Boule à Saintes (Charente-Maritime) [60] et enfin du IIe siècle de notre ère de Bussières-Etables à Châteauponsac (Haute-Vienne) [61], pour laquelle une nouvelle étude devrait paraître prochainement. La connaissance de ces différents ensembles reste encore imparfaite, du fait de l'ancienneté et de la médiocrité de la fouille pour Tesson, des destructions et de la présence *in situ* de rares parties non fouillées à Boé, de l'inachèvement des restaurations et des études à Boé et Saintes, de l'absence d'étude complète à Bussières-Etables. Malgré ces insuffisances, dont certaines ne sont que provisoires, il est permis de tirer leçon de ces prestigieux ensembles.

Tombes aristocratiques, cénotaphes ou fosses cultuelles ?

Les trois premières structures, celles de Tesson, de Boé et d'Antran, présentent nombre de traits communs :

• fosses de grande taille : 3,60 m x 1 m à l'ouverture pour 1,80 à 2,88 m x 1,60 m environ au fond, profondeur de 3,30 m environ à Tesson [62] ; environ 8,50 m x 8,50 m, pour une profondeur de 0,50 au moins, à Boé ; 2,30 x 2,30 pour une profondeur de 2 m à Antran. Les fosses de Boé et d'Antran avaient en commun leur plan carré, tandis que celle de Tesson était sub-rectangulaire et aurait présenté un plan incliné d'accès, qui n'existe pas pour les deux autres fosses. On notera la dimension de la fosse de Boé, qui en fait la plus grande de son type en Gaule.

• Importants dépôts d'amphores : au moins 15 Dr. 1A à Tesson, environ 15 Dr. 1B et 1 Lamb. 2 à Boé, 7 Pascual I à Antran. Ces récipients occupent une partie précise de la fosse : partie nord à Boé, appuyés contre la paroi nord à Antran, mais ils étaient placés à

50. M. Perrin, La fosse hallstattienne «des Joncs» à Tournus, *Fouilles et observations du Groupe de recherche archéologique de Tournus*, n° 3, 1974.

51. Y. Laborie, Le champ de fosses du Grand Caudou, commune de Bergerac (Dordogne), *Revue Aquitania*, t. 4, 1986, p. 79-90.

52. M.-F. Diot, Etude palynologique d'un puits gallo-romain au Grand Caudou (Bergerac, Dordogne), *ibid.*, p. 91-97.

53. G. Durand, Puits gallo-romains à La Rochelle, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 7, 1981, p. 119-120.

54. En l'attente d'une étude complète — rendue délicate pour le site des Ateliers Municipaux, par les conditions des premières fouilles et surtout la sauvegarde trop aléatoire de leurs produits — on se reportera à la synthèse de C. Vernou, Les sculptures des puits antiques de Saintes, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. 12, 1986, p. 26-45 (voir surtout p. 43-45).

55. P. Loustaud, Les comblements des puits gallo-romains du IIIe siècle à Limoges, *Revue Aquitania*, t. 4, 1984, p. 99-107.

56. G. Chauvet, *Sermanicomagnus*, Ruffec, 1902.

57. A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas, La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime), 1er suppl. à *Revue Aquitania*, 1986, p. 35-45.

58. Cf. note 3 et rapport de fouilles 1990 (inédit).

59. Cf. note 2.

60. Cf. note 1 et informations inédites.

61. F. Eygun, informations archéologiques, VIIe circonscription, *Gallia*, t. V, 1947 et VII, 1949 ; R. Bauderot, 1950. Les découvertes de la Bussière-Etable à l'Institut de France, *Bull. Soc. Arch. du Limousin*, t. 63, 1950, p. 130-146, 4 pl. ; G. Lintz et D. Vuaillat, Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines du Limousin, *Gallia*, t. 45, 1988, p. 165-188.

62. Dimensions données à titre indicatif, variant selon les sources. Voir Duval *et al.*, *op. cit.* (note 57), p. 35.

l'ouest à Tesson, et pour partie, comme à Antran, appuyés contre la paroi. La concentration des amphores laissait un espace libre important dans les fosses, disponible pour d'autres dépôts :

• dépôts de céramique indigène et/ou importée

• dépôts de pièces de viande, voire d'animaux entiers : suidés à Tesson, Boé et Antran, auxquels s'ajoutent oiseaux et/ou poissons à Boé, un cervidé à Antran

• dépôts d'armes : épée courte à poignée anthropoïde et semble t-il d'autres «glaives» à Tesson, une épée probablement, un casque et peut-être une cotte de maille et un bouclier à Boé, deux lances et un bouclier à Antran.

En revanche, on note aussi des différences appréciables :

• Le service à boire et à cuisiner métallique n'est sûrement présent qu'à Antran, où figurent une oenochoé, une autre cruche, deux flacons, un simpulum, une passoire, un bassin et une patère en bronze, ainsi que trois seaux cerclés de métal. Il existe toutefois peut-être un seau à Boé, qui a livré aussi une corne (à boire ou trompe ?).

• L'équipement du foyer n'est présent qu'à Boé, où l'on note une paire de chenets et un trépied. Dans les pièces de fer perdues de Tesson, figurait-il des éléments non reconnus d'équipement de l'âtre ?

• le char, présent à Tesson et Boé, manque à Antran

• le matériel d'éclairage — lames en céramique importées à Boé, lanterne en bronze à Antran — ne figure pas à Tesson

• la monnaie n'est présente qu'à Antran, sous la forme d'un denier républicain romain

• les instruments de toilette, de même, ne figurent qu'à Antran, où ont été trouvés deux strigiles. Mais peut-être faut-il considérer, comme le suggère M. Vidal [63], que les seaux en bois étaient destinés à la toilette : ils figurent, comme nous l'avons rappelé, à Antran et peut-être à Boé. Le baquet trouvé à Fléré-la-Rivière en Berry, quant à lui, fait songer à une baignoire.

On a pu rapprocher le contenu de ces trois fosses de celui d'une importante série berrichonne, de Châtillon-sur-Indre (première moitié du Ier siècle av. J.-C.), Dun-sur-Aron (Indre) (vers le milieu ou la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C.), Fléré-la-Rivière (Cher) et Berry-Bouy (Indre) (vers 20-10 ap. J.-C.), Menestreau-en-Villette (Loiret) et Primelles (Cher) (vers 30-50 ap. J.-C.) [64] et de celui d'autres structures du pays trévire en Gaule Belgique, en particulier Goeblange-Nospelt à Kehlen et de Clémency, Grand-Duché de Luxembourg et d'Olewig à Trèves en Rhénanie-Palatinat [65]. Les principales caractéristiques de tous ces mobiliers, tant aquitains *sensu lato* que berrichons et trévires, se retrouvent encore dans d'autres ensembles de Gaule Belgique, comme à Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime) [66] ou de Bretagne, par exemple à Baldock, Hertfordshire [67].

Toutes ces structures ont été considérées comme funéraires, leur caractère aristocratique affirmé par les auteurs qui en ont traité et la signification de leur contenu minutieusement analysée. Développer ici des conclusions largement diffusées par ailleurs serait redondant. Il est surtout intéressant de noter que l'aire des tombes à char s'étendrait peut-être, au-delà de la Rhénanie, de la Belgique et de la Bretagne [68], au pays berrichon, où des éléments pouvant provenir de chars sont signalés à Dun-sur-Aron et à Neuvy-Pailloux [69]. La présence ou l'absence du char, dans des sépultures de gens de l'élite sociale, pouvait être fonction du rang de ces personnages au sein de cette élite. On note

63. M. Vidal, La vaisselle..., *op. cit.* (note 31), p. 190.

64. A. Ferdière et A. Villard (dir.), *Fléré-le-Rivière (Indre) et les sépultures privilégiées du Berry. En Berry au début de l'époque gallo-romaine : le fer, le vin, le pouvoir et la mort*, D.A.F., Paris, sous presse ; A. Villard, Composition et disposition du mobilier dans les tombes aristocratiques bituriges (Ier siècle ap. J.-C.), *Les Celtes en Normandie*, suppl. n° 6 à *Rev. arch. ouest*, 1993, p. 245-265. On trouvera dans ces travaux la bibliographie *princeps* des fosses berrichonnes, la plupart fouillées au XIXe siècle.

65. J. Metzler, R. Waringo, R. Bis, N. Metzler-Zens, *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Dossiers d'archéologie du Musée d'Histoire et d'Archéologie, n° 1, Luxembourg., 1991.

66. M.-C. Lequoy, Forêt de Brotonne, *Les Celtes en Normandie*, catalogue de l'exposition d'Evreux, 1990, p. 44-45.

67. S. Pigott, Firedogs in Iron Age Britain and beyond, *The European community in Later Prehistory*, 1971, p. 264.

68. A. Duval *et al.*, *op. cit.* (note 57), p. 45.

69. On peut se demander si l'Armorique ne connaissait pas aussi ce mode de sépulture à une date tardive. Le squelette découvert dans une unité domestique sur l'îlot des Ebihens à Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor), enseveli dans une couche de bernique, a été considéré comme indépendant et postérieur aux différents objets de fer, dont des bandages de roues, découverts dans un sol de terre battue situé immédiatement en-dessous. Le plan de la fouille montre clairement que ce squelette est déposé relativement orthogonalement par rapport à ces bandages de roues, et que ses pieds se trouvent quasiment au niveau de ces derniers. Ne s'agirait-il pas d'une forme assez particulière de tombe à éléments de char ? Voir L. Langouet (dir.), *Un village coriosolite sur l'île des Ebihens*, Saint-Malo, 1989, p. 25-39 (en particulier p. 36 et 39).

toutefois qu'à Clémency un fragment de passe-guide, trouvé dans la fosse à offrande 37, satellite de la tombe aristocratique, sans char, pourrait correspondre à une représentation symbolique du char (*pars pro toto ?*) [70]. L'environnement immédiat des fosses sans char, s'il était mieux connu, aurait-il permis semblables découvertes ?

On a aussi pu observer que deux détails, ustensiles liés aux soins corporels et monnaies, sont d'autant plus présents que la romanisation des élites est plus poussée. Les monnaies toutefois apparaissent de façon épisodique dès La Tène C1, voire B2, c'est-à-dire dès le IIIe siècle av. J.-C. [71] : la romanisation n'a fait que renforcer une coutume, d'ailleurs d'origine méditerranéenne.

Le caractère conservateur de ces tombes aristocratiques a enfin été remarqué : le maintien d'ostentatoires coutumes ancestrales restait une forme d'affirmation de leur identité pour les nobles celtes, face à une classe de parvenus que l'urbanisation allait contribuer à hisser socialement.

Cadavre absent, cadavre perdu ?

Il est donc clair que les trois fosses de Tesson, Boé et Antran paraissent bien s'insérer dans une série plus vaste de la Celtique occidentale et qu'elles présentent tous les aspects de tombes de membres de la haute aristocratie.

Mais est-il bien assuré que ce sont des tombes ?

En effet, l'absence des cadavres — qu'ils fussent inhumés ou incinérés — est un constat des plus embarrassants, et qu'on ne saurait éluder sans une autre forme de procès. La réponse ne va pas sans problème.

A Tesson, selon l'informateur principal, l'abbé Richard, deux amphores, couchées sur celles qui étaient appuyées à la paroi, contenaient «de l'eau, des cendres et quelques débris d'os calcinés mêlés à de la terre glaise» [72], et parmi les ossements recueillis avec les amphores, un médecin consulté ne reconnut que de la faune, tandis qu'un autre crut identifier un os humain (il n'est pas précisé quelle pièce du squelette). Ne déposer qu'un seul article osseux dans une tombe n'est guère une coutume celtique, et la divergence des avis montre le peu de fiabilité des déterminations. La première observation est plus intéressante, et suggère qu'on se trouverait bien en présence d'une incinération. Toutefois, comme aucun contrôle ne peut plus être effectué, une sage prudence reste de mise : qu'il s'agisse de faune brûlée reste possible, comme on le constata pour l'enclos du Premier Age du Fer de Port-d'Envaux, dans le même département de Charente-Maritime, où l'on crut dans un premier temps être en présence d'une tombe à incinération [73].

A Boé, la fosse n'a pas livré de vestiges humains. Affirmer qu'il ne s'agit pas d'une tombe serait toutefois hâtif. En effet la fosse a subi diverses destructions : environ un tiers en a été anéanti en l'absence de tout contrôle à l'occasion de travaux d'aménagement urbain. Le recomblement des tranchées avec des matériaux extérieurs, les terres extraites étant rejetées à la décharge, interdit toute connaissance sur une part appréciable du site. Enfin, il reste des lambeaux, modestes certes, mais non négligeables, non fouillés [74]. Si une sépulture, et en particulier une incinération a été déposée, elle reste peut-être à découvrir, mais elle a pu aussi, et surtout, disparaître au cours des travaux de voirie : une incinération occupant une surface restreinte, comme celle de Clémency [75], peut être très facilement détruite ou emportée dans un godet de pelle mécanique. (Dans une fouille du XIXe siècle confié à des terrassiers, elle pouvait même n'être pas observée, ou fort mal). Enfin, il a été remarqué que la fosse avait été recomblée après le dépôt des objets qu'elle devait contenir avec une terre chargée d'une grande quantité de charbons : on serait enclin à y voir les vestiges du bûcher funéraire, rejetés dans la fosse après la cérémonie et le prélèvement des os brûlés.

Nous conclurons des observations qui précèdent que pour les fosses de Tesson et Boé, si l'hypothèse de sépultures ne peut être confirmée, elle reste largement plausible. Des problèmes de même ordre se posent

70. J. Metzler *et al.*, *op. cit.* (note 65), p. 73.

71. Par exemple tombe 22 du cimetière de Vevey, Vaud qui contenait une obole de Marseille : S. Martin-Kilcher, Das keltische Graberfeld von Vevey VD, *Jahr. der schweizerische Ges. für Ur-und-Frühges.*, 64, 1981, p. 144-145.

72. Abbé Richard, Découvertes archéologiques de Tesson, *Recueil de la Commission des Arts et monuments hist. de la Charente-Inf.*, 2e série, t. I, 1878-1881, p. 146.

73. R. Riquet, Ossements recouverts par un fragment de vase, *Aquitania*, t. 1, 1983, p. 23.

74. R. Boudet, rapport de fouilles 1990.

75. J. Metzle *et al.*, *op. cit.* (note 65), fig. 11, n° 49.

pour nombre de structures analogues. C'est particulièrement évident en Berry : des sept structures citées plus haut, seules trois, celles de Berry-Bouy, Neuvy-Pailloux et Primelles ont livré des ossements humains sûrement identifiés. Des os brûlés, non déterminés, sont encore signalés à Dun-sur-Aron, mais s'agissait-il bien de restes humains ? Enfin, à Fléré-la-Rivière, on a pu arguer d'une conservation différente entre l'excavation rectangulaire au fond du caveau, peut-être destinée à contenir le cadavre et qui contenait une partie, la plus prestigieuse, du dépôt (armes et vaisselle de bronze) et le reste du caveau, qui a conservé quelques vestiges osseux. Il est vrai que les sols acides du Berry ont pu être particulièrement agressifs, en particulier pour les restes non incinérés, et que l'ancienneté de la plupart des fouilles et la trop fréquente insuffisance des observations ne sont pas pour aider l'interprétation...

Certains de ces caveaux sont bien des tombes, d'autres — ce que nous ne sauront jamais — ont pu effectivement contenir des défunts, d'autres enfin ont pu n'être que des cénotaphes. Suffit-il que tout soit aménagé comme si un mort était réellement présent — en particulier à Fléré-la-Rivière, où les armes et la bague en or occupaient une place «naturelle» par rapport à l'emplacement du cadavre — pour que nous soyons en présence d'une tombe authentique de laquelle le cadavre, détruit par le sol ou non observé par des fouilleurs maladroits, aurait disparu, ou d'un cénotaphe ? La confiance aveugle dans les apparences, mais aussi l'hypercritique, sont deux pièges également redoutables.

L'axe Toulouse-Antran ou comment communiquer avec le monde souterrain

A Antran, l'hypothèque de l'absence apparente des restes du défunt est levée. Il s'agit d'une fouille récente, menée sur un site intact. Bien que le milieu naturel, le sable de la terrasse de la Vienne dans lequel la fosse a été creusée, soit particulièrement agressif, ici «une couche naturelle d'argile a permis une excellente conservation des restes de faune. L'existence d'un lit mortuaire et donc d'un dépôt au-dessus du niveau argileux ayant entraîné une complète disparition des restes humains n'est pas une hypothèse convaincante, la présence de blocs calcaires ayant fortement modéré ici l'acidité préexistante» [76].

Il est vrai qu'à Antran, où tous les dépôts sont mis en place comme si la fosse avait dû contenir un défunt, il est tentant de reconnaître un cénotaphe. On s'est demandé si «l'absence d'épée ne soulignait pas un décès lointain» [77]. Cette absence voudrait-elle en effet signifier que l'épée, arme éminemment personnelle et significative du rang social, n'aurait pas quitté son propriétaire, alors que ses autres armes auraient été rapportées pour une cérémonie au milieu de ses proches ? On risque de se perdre bien vite en conjectures... Il est peut-être plus fructueux de constater que cette absence d'épée trouve son parallèle dans les puits les plus riches du Toulousain, dont le contenu n'est pas sans rappeler celui de la fosse poitevine avec vaisselle de bronze et armes en quantité tout aussi ou plus importante [78] : puits XVI de Vieille-Toulouse, 3 situles, 1 chaudron, *2 casques*, *1 lance*, 1 seau à cerclage de fer, etc. ; puits XXIII, 6 situles, 1 chaudron, *3 casques*, *1 lance*, 1 seau, etc. ; puits 9 de Toulouse-Estarac, 2 situles, 1 oenochoé, *1 casque*, *1 lance*, etc. Les puits de Vic-Fezeusac et d'Agen, qui ont pourtant fourni des casques et pour l'un d'eux une oenochoé en bronze n'ont pas, eux non plus, livré d'épées. Comme nous l'avons écrit *supra*, le caractère funéraire des puits de la Gaule du sud-ouest ne nous paraît pas assuré. La signification de la fosse d'Antran ne serait-elle pas analogue de celle de ces puits, ou très proche ? Il faut, enfin, tenir compte de l'environnement spatial de la fosse d'Antran, qui est connu, alors qu'il demeure méconnu à Tesson et en Berry, appréhendé à Boé par quelques sondages — limités par la contrainte de l'environnement urbain — qui se sont d'ailleurs révélés stériles [79].

A Clémency, un large décapage autour de la fosse funéraire a mis en évidence d'une part l'enclos fossoyé du tumulus, d'autre part l'emplacement de deux bûchers et une autre structure de combustion, une zone de circulation «pavée» de débris d'amphore recouvrant la

76. J.-P. Pautreau, «Sépulture» aristocratique..., *op. cit.* (note 2), p. 279.
77. *Ibid.*, p. 279.
78. M. Vidal, La vaisselle..., *op. cit.* (note 31), p. 188-189.
79. R. Boudet, rapport de fouilles, 1990, p. 13.

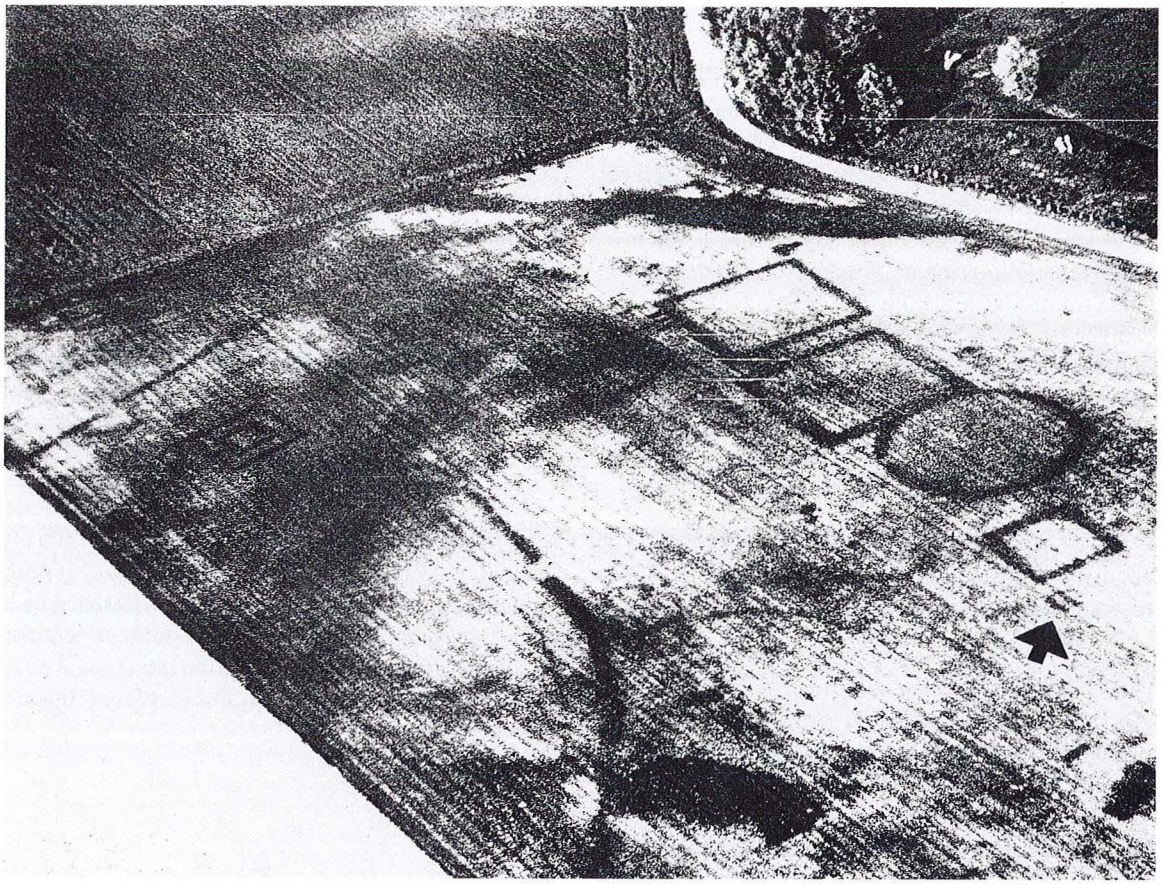

Fig. 6.

L'ensemble religieux gallo-romain d'Antran (Vienne) (Photo A. Ollivier). La fosse fouillée en 1989 est indiquée par la flèche.

trace d'un édicule de plan irrégulier sur poteaux de bois — donc détruit avant ou pendant les cérémonies funéraires — et 29 fosses à offrandes.

Sans doute y a t-il quelque danger à comparer l'environnement de la tombe trévire de Clémency à celui de la fosse pictonne d'Antran : décalages spatial, temporel, ethnique doivent être pris en compte. Force est pourtant de constater de notables différences. En effet, à Antran, la fosse se situe à l'extrémité d'une suite de trois constructions carrées, la première de 11 m de côté, les deux autres de 20 m. Les tranchées de construction du second édifice recoupent, tout en respectant son emplacement, un enclos circulaire ouvert (fig. 6). La photographie aérienne révèle une autre fosse de bonne taille, triangulaire, près de l'angle est de la troisième construction, qui apparaît ainsi symétrique de la fosse dont nous traitons, placée elle près de l'angle ouest du petit monument. Le parfait alignement de ces structures montre, non une succession aléatoire, mais au contraire une réalisation parfaitement élaborée, même si sa réalisation put s'étaler sur un temps plus ou moins long. A une cinquantaine de mètres de cet ensemble, on note encore l'emplacement d'un *fanum*, ou plus simplement, d'un double enclos carré [80].

Ni le troisième bâtiment carré, ni la fosse voisine n'ont été fouillés. Les deux autres ont pu être identifiés comme des modèles primitifs de *fana* construits en bois. Le plus petit ne reçut jamais de couverture de tuiles. Le second, fréquenté jusqu'au IIIe siècle, vit au cours de son histoire sa couverture originaire en matériaux légers remplacée par une en tuiles.

80. J.-P. Pautreau, «Sépulture»..., *op. cit.* (note 2), p. 273-274, fig. 2 et taf. 42.

Dans cet environnement, la fosse apparaît comme *complémentaire* du *fanum*, voire de l'ensemble du dispositif religieux. Il serait tentant, dans l'hypothèse funéraire — vraie tombe ou cénotaphe, peu importe — d'y reconnaître une «tombe de héros», selon l'interprétation qu'A. Grenier donnait de fosses observées dans le sol de divers sanctuaires [81]. La plus ancienne est celle d'Entremont en Provence, en pays salien [82]. D'époque gallo-romaine, l'auteur cite l'auge et son couvercle trouvés dans un édicule du sanctuaire du Bac des Cars à Saint-Mer-des-Oussines (Corrèze) [83], un puits de 6,38 m de profondeur, dont la base hémisphérique semblait pouvoir être close par un couvercle, au Donon en Alsace [84] et, avec plus de réserves, l'édifice circulaire du centre de la cour du temple de Sanxay (Vienne) [85].

Un examen des faits montre que l'interprétation de ces diverses fosses de sanctuaires en «tombe de héros» ne peut emporter la conviction.

A Entremont, les «urnes» de pierre, interprétées par F. Benoît repris par A. Grenier [86] comme urnes cinéraires étaient placées au contact des statues de personnages assis, et rien n'indique qu'elles aient été le réceptacle de restes d'incinérations [87]. Ces représentations de situles — une avec *simpulum* — ne font que conforter l'importance de la boisson et de sa consommation ostentatoire dans le mode de vie de l'aristocratie : on n'a pas dédaigné de les placer aux côtés mêmes des effigies de ses membres les plus éminents et elles contribuaient à exalter leur prestige. Quant à la fosse repérée sous le portique d'Entremont, il reste à démontrer qu'elle fut bien réalisée pour contenir une tombe.

La découverte de Sanxay, d'interprétation bien trop conjecturale, ne nous retiendra pas ici. Au Bac des Cars, l'auge corresponde bien typologiquement à un coffre pour urne cinéraire, mais elle fut retrouvée vide, le couvercle renversé paraissant indiquer une violation ancienne. Des fragments d'un récipient en verre bleu retrouvés à quelques mètres ont été interprétés comme des vestiges de l'urne [88]. Quelle certitude peut-on en avoir ?

De même, au Donon, aucune preuve matérielle n'étaie l'hypothèse de la tombe. Une autre hypothèse, autrement plus fructueuse, est celle d'un *mundus* [89], c'est-à-dire d'une excavation reliant le monde des vivants au monde souterrain. Différentes sculptures — stèles à Mercure et à un hypothétique Vogesus — confirment bien le caractère éminemment chtonien du sanctuaire du Donon. D'autres cavités, situées sous le temple de Chassenon (Charente), sont susceptibles de la même interprétation comme *mundus* [90]. La structure du Bac des Cars ne serait-elle pas aussi un *mundus* ? Qu'un simulacre de sépulture ait été retenu pour une telle réalisation ne peut surprendre, une vraie tombe pouvant être utilisée pour communiquer avec le monde souterrain : les pratiques superstitieuses ne s'en sont pas fait faute pendant l'Antiquité [91]. On rappellera ici que le comblement des puits en Limousin s'est dans certains cas effectué selon une procédure qui conserve des réminiscences marquées des pratiques funéraires [92].

Un dispositif simulant une sépulture pouvait donc, semble-t-il, être un vecteur de communication entre le monde des vivants et le monde souterrain. Ces dispositifs auraient affecté plusieurs types, selon l'espace et le temps : les puits de la Gaule du sud-ouest en seraient, au même titre que la fosse d'Antran qui pouvait aussi contenir les dépôts de fondation du complexe religieux, des variantes.

81. A. Grenier, Sanctuaires celtiques et tombe de héros, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1943, p. 360-371 et 1944, p. 372-386.
82. A. Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, 4e partie, t. 2, Villes d'eau et sanctuaires de l'eau, éditions Picard, Paris, 1960, p. 491.
83. *Ibid.*, p. 589-591.
84. *Ibid.*, p. 384-386.
85. *Ibid.*, p. 559-561.
86. *Ibid.*, p. 492.
87. F. Salviat, La sculpture d'Entremont, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, 1987, p. 198.
88. Cf. note 83.
89. Emise par E. Linckenheld, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 1947, p. 95.
90. A. Grenier, *op. cit.* (note 82), p. 574-575. Les puits du Moulin du Fâ (Charente-Maritime), données en comparaison, sont de datation douteuse ; voir A. Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, 3e partie, t. I, Paris, 1958, p. 455. L'origine de telles fosses pourrait être recherchée pour l'Occident dans celles observées dans les sanctuaires du temps de l'Indépendance comme la fosse centrale de Saint-Maur, pour ne citer qu'un exemple. Voir : J.-L. Brunaux et B. Lambot, *Les sanctuaires celtiques...*, éd. Errance, Paris, 1991, p. 178-181.
91. Voir, entre autres exemples, celui célèbre des plombs du Larzac.
92. J.-P. Loustaud, *op. cit.* (note 55).

Les fosses aux chars brûlés de l'époque gallo-romaine

Deux structures d'époque impériale ont livré des chars plus ou moins complets.

A Saintes [93], il s'agit d'une fosse carrée de 3 m de côté et profonde de 2 m : ses dimensions sont intermédiaires entre celles des caveaux d'Antran et de Clémency mais sont très inférieures à celles de la fosse de Boé. Cette fosse avait peut-être été surmontée d'un tertre, dont les matériaux auraient formé, par suite du tassement, la partie supérieure du remplissage. C'est cette partie du remplissage qui contient une importante quantité de restes d'amphores, et les premiers éléments des dépôts dont le reste constitue le mobilier de la fosse, en partie posé sur le fond, en partie jeté dans le comblement. Celui-ci consistait en des vestiges d'un char à quatre roues, des équipements pour un, voire deux harnachements, quelques outils et un couteau, enfin des restes de faune (chien, cerf, sanglier) et des végétaux (céréales, fruits). Tous ces éléments avaient été incinérés et les restes du bûcher, charbons, cendres et terres rubéfiées avaient participé, avec de l'argile, au rebouchage de la fosse. L'ensemble est daté de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère.

La richesse du mobilier — présence d'un char luxueux — pourrait faire songer à une tombe aristocratique à incinération, mais l'examen des vestiges osseux brûlés n'a pas révélé de restes humains [94]. A moins de conjecturer l'existence d'une sépulture disposée dans une superstructure nivelée, il faut bien admettre que la fosse de Saintes n'avait pas de caractère funéraire.

A La Bussière-Etable à Châteauponsac [95], le dépôt était contenu dans une fosse sub-cylindrique d'un diamètre passant de 1,20 m à la partie supérieure à 1,10 m à la base et profonde de 0,75 m. Cette fosse, abusivement qualifiée de puits, avait été réservée dans la masse de la substruction d'un monument rectangulaire. Elle était fermée par une dalle de granulite et semble t-il [96] condamnée par la maçonnerie. Elle contenait une couche de 10 cm de cendres et débris d'os brûlés, puis une couche de fragments de récipients en terre cuite et en verre et au fond se trouvait le dépôt métallique placé dans une sorte de manchon formé par l'empilement des bandages des roues des chars. Ce dépôt métallique comportait d'autres élément de chars, des armes et des outils. Cet ensemble est daté du IIe siècle de notre ère.

Le principal point commun avec la fosse de Saintes est la présence des restes de luxueux chars incinérés — deux ici, contre un seul à Saintes — et de vestiges osseux incinérés. Les sources n'indiquent pas que l'on ait entrepris une détermination de ces os, déclarés «impossibles à identifier» [97], à une époque où il est vrai on tentait rarement de déterminer la nature exacte des incinérations : il n'existe pas de preuve que cette structure ait bien contenu une sépulture à incinération. On relèvera encore l'absence d'armes de guerre : les pointes de lance à ergots, de type non employé dans l'armée romaine, sont visiblement des garnitures d'épieux de chasse, et l'«épée» à lame étroite diffère des modèles militaires. Une pointe à douille munie d'un unique crochet latéral est une gaffe, et indique une activité aquatique, chasse au gibier d'eau ou pêche. Quant au fauchard, il est à classer avec les outils. Les amphores, présentes à Saintes, sont absentes à Châteauponsac.

Les deux ensembles exceptionnels de Saintes et de Châteauponsac se caractérisent par un contenu offrant de fortes divergences par rapport aux fosses, funéraires ou non, examinées *supra* : manquent les ensembles de vaisselle de bronze et les armes militaires [98]. Doit-on objecter le décalage chronologique et partant, l'évolution des usages ?

Nous savons qu'à Saintes il n'y a pas de sépulture et qu'à Châteauponsac elle n'est pas prouvée. Il semble clair que les fosses contiennent des offrandes et des restes de sacrifices incinérés. La nature du contenu, qui comporte outils, armes de chasse, faune et végétaux, oriente l'interprétation vers le monde chtonien et la troisième fonction de l'idéologie indo-européenne, interprétation que ne dément pas l'ornementation bachique des chars de Châteauponsac. La volonté de

93. Cf. note 1.

94. Etude B. Boulestin, chercheur associé à l'UPR 0403 du CNRS et au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux I.

95. Cf. note 61.

96. Le texte de R. Baubérot, *op. cit.* (note 61), p. 133, manque de clarté sur ce point.

97. *Ibid*, p. 134.

98. A Saintes figurent de menues pièces d'équipement de cavalerie militaire. Est-il sûr que ces pièces ne connaissaient pas aussi un usage civil ? Nos sources principales d'information, les camps militaires, faussent peut-être l'appréhension que nous avons de ces équipements.

simuler une tombe renvoie à des pratiques analysées *supra* [99]. Ici, et un peu plus tard avec les puits de Limoges, se manifesteraient des avatars d'une pratique de lointaine origine protohistorique. Au VIe siècle, Isidore de Séville rappelait encore que, pour honorer les dieux infernaux ou terrestres, l'usage était de jeter dans une fosse le vin de la libation, de brûler la victime entière sans en rien consommer et de déposer des pièces de fer [100].

99. La disposition du dépôt métallique n'est pas sans rappeler celle de la tombe à éléments de chars de la forêt de Brotonne en Normandie (cf. M.-C. Lequoy, *op. cit.*, note 66).

100. Notons qu'à Saintes, des trouvailles de 1991, encore inédites, semblent confirmer le caractère fortement religieux de l'environnement de la fosse de la Rue de la Boule : rue Danbonneau ont été recueillis au cours de contrôles archéologiques menés par J.-F. Buisson de nouveaux bandages de roues (voir catalogue de l'exposition : *Les objets en fer dans les collections du Musée Archéologique de Saintes*, n° 181-182, éd. Musée de Saintes, 1992), un groupe statuaire et un fragment de statue.